



CAO ANNUAL REPORT 1979¹

The Canadian Association of Optometrists is administratively structured as a federation of the ten provincial optometric associations of Canada. Individual membership is available to you the practising optometrist by virtue of your membership in and support of your provincial association.

The national association programs are designed to ensure that through a collective voice the conditions under which you currently earn your livelihood, where possible, are not subject to arbitrary change by outside influences. CAO strives for the continuing advancement of the profession in all aspects of primary vision care by attempting to achieve the following organizational objectives:

1. We act as the recognized voice of Canadian optometry in areas of activity that are within the scope of federal jurisdiction.
2. We coordinate the activities of each provincial association in order to achieve an interprovincial understanding of the status of optometry.
3. We expand interprofessional relations between all allied health professions.
4. We identify and meet optometric manpower needs.
5. We increase public and government awareness of the need for the services provided by the optometrist.
6. We continually improve the science of optometry and the level of vision care to the Canadian public.
7. We promote the continuing education of the membership.
8. We encourage the active participation by optometrists in organizations dedicated to promotion of public health and the conservation of vision.

CAO Council

During the CAO Council meeting

The calendar year 1979 represented the 32nd year that the Canadian Association of Optometrists has functioned as an extension of your provincial optometric association. The purpose of this annual report is to summarize the activities that have been undertaken by us in response to the many challenging situations that we have encountered in 1979. We feel it is important that each one of you, as members of CAO, have an opportunity to review the activities we have been involved in during the past year and trust you will become more aware of an active, capable and well-administered association operating on your behalf.

in Ottawa on October 9-11, councillors chose their executive members for the year October 1979 to October 1980. Dr. Jack Huber of Regina assumes the President's position. Dr. Roy Brown of Virden, Manitoba becomes Past-President and Manitoba councillor. Dr. Hervé Landry of Moncton is now Vice-President, while Dr. Reid MacDuff of Gander, Newfoundland becomes Treasurer. Dr. Don Cleal of Lloydminster is the Saskatchewan councillor during Dr. Huber's presidency. Dr. Ralph Rosere of Dartmouth will represent Nova Scotia replacing Dr. Garson Lecker. Dr. Jim McQueen of Brandon, Manitoba is also retiring from Council. The remaining Councillors are: B.C., Dr. Norm Armstrong; Alberta, Dr. Richard Watts; Ontario, Dr. Roland des Groseilliers; Quebec, Dr. Jean-Marie Rodrigue; PEI, Dr. Greg Beer.

Dr. Huber identified the following projects to be pursued by CAO on a priority basis throughout his term of office:

1. The creation of a third school of optometry.
2. The achievement of the Canadian Optometric Education Trust Fund objectives.
3. Expansion of our consumer education programs.
4. Making the membership more aware of CAO programs.
5. Assisting in the political growth

of optometry through increased participation in international optometric activities.

Minister of Health

In October the federal Minister of Health and Welfare met with representatives of CAO to discuss matters of pressing concern to the profession of optometry. Topics discussed included a review of the status of the negotiations for a new school of optometry in western Canada and the availability of federal funding, CAO participation in the inquiry into medicare now being undertaken by Chief Justice Emmett Hall, tax deductions for continuing health care education, the introduction of optometric consultants into the Health and Welfare Canada, support for a National Health Care Institute for the providers and consumers of health care services recently proposed by the minister, and the status of a Drug Directorate response to a medical initiative to impose restrictions on the use of ophthalmic drugs which had been opposed by optometry.

The delegation was well received by the Minister, who indicated his department would follow through on the issues requiring governmental action.

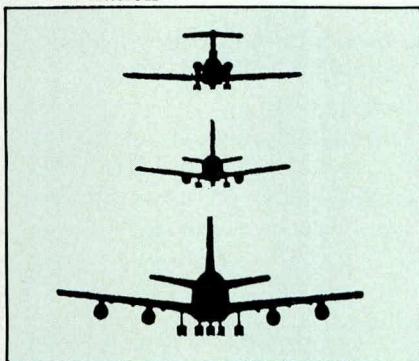
Medical Devices

Early in 1979 officials of the Bureau of Medical Services, Health and Welfare Canada informed us that due to federal spending restraints they will not be able to sup-

¹ Developed by Donald Schaefer, CAO Executive Director and Tom Little, CAO Public Information Co-ordinator.

port a CAO co-ordinated grant for the creation of an ophthalmic material problem reporting system. Thus the members of CAO's ophthalmic material committee were not able to meet in 1979 as originally planned to undertake the proposed program of monitoring problems in the use of contact lenses, solutions, and storage cases. We have been assured that the Bureau is anxious to resume its projected activities with optometry as soon as finances are made available.

Civil Aviation



We are pleased to report that as a result of our discussions with the Civil Aviation Medicine division of Transport Canada that an agreement has been reached whereby certain department letters to pilots needing eye examinations will specifically mention the use of either an optometrist or an ophthalmologist. Letters from Regional Aviation Medical Officers to applicants needing eye examinations will also specifically mention the use of either an optometrist or an ophthalmologist, instead of the latter as had previously been the case.

Restrictive Trades Practices Commission

The Restrictive Trades Practices Commission of the Department of Consumer and Corporate Affairs released its long-awaited report on the ophthalmic industry of Canada in early 1979. The Commission held hearings across Canada in 1975 and 1976 at which most of the ophthalmic community made representations, including CAO. The long-awaited 296-page report called for the establishment of minimum national standards of quality for spectacles and contact lenses, extension of price advertising for eyewear to all jurisdictions, and the appointment of con-

sumer representatives on ophthalmic licensing boards. Its main recommendation called for government action to require Imperial Optical to divest some of its holdings to reduce its impact on the marketing of ophthalmic goods.

Other recommendations include: Rather than steering patients to a particular dispensing outlet, optometrists or ophthalmologists who test patients' eyes should ensure the patients know a prescription can be filled anywhere; contact lenses should be issued only when a prescription explicitly calls or allows for them; contact lens fitters should be adequately trained and licensed to avoid badly fitted lenses. CAO continues to monitor the status of the report which has, since its release, been under consideration by the Minister of Consumer and Corporate Affairs.

Drug Directorate

In late 1977, we became involved in discussions with the Drug Directorate within Health and Welfare Canada on the advisability of having ophthalmic diagnostic and treatment drugs restricted by Schedule F of the Food and Drug Regulations. The need for the restrictions was initially advocated by the Canadian Ophthalmological Society. As a challenge to the inappropriate aspects of the medical position we established an Advisory Committee that developed our own brief on this topic in March 1978.

Since the time of submitting our brief, the Bureau has been evaluating this topic. In late 1979 they indicated in a brief statement to us that the COS request to schedule the ophthalmic drugs would not be acted upon. Although we accept the verdict of the Bureau as being appropriate, we will need to continue in 1980 to have a more precise statement made by the Bureau on this topic.

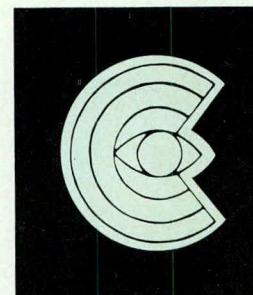
Health Services Review

CAO has become extensively involved in the development of a brief to the "Health Service Review — 1979" being directed by Chief Justice Emmett Hall, as it is felt the place of optometry in the Canadian vision care delivery system needs further elaboration. Changes in the

profession and the delivery of vision care services in Canada have been brought about by the enactment of the Medical Care Act of 1971. Certain principles involving reasonable access, universal coverage, portability and reasonable compensation are being violated and require detailed optometric criticism.

Similarly some of the goals of the Charter of Health for Canadians emanating from the original Hall Commission in 1964 are being violated, for example, the tenets of a system making "the most effective use of the nation's health resources. . .financed through pre-payment arrangements. . ." and with the participation of "free and self-governing professions." CAO will therefore be presenting the concerns of the profession to this national body in early 1980 based on the research and writing efforts completed in 1979.

Canadian Optometric Education Trust Fund



CAO is pleased to report that the fund-raising program of the Canadian Optometric Education Trust Fund continues to show steady growth. Set up in 1977 to generate financial resources to meet manpower needs, undertake research studies, grant scholarships as well as grants to renovate existing schools, and establish a continuing education program, the Trust Fund has been capably supported in its local activities through the energetic efforts of the National Board of Trustees and the provincial fund raising Chairmen.

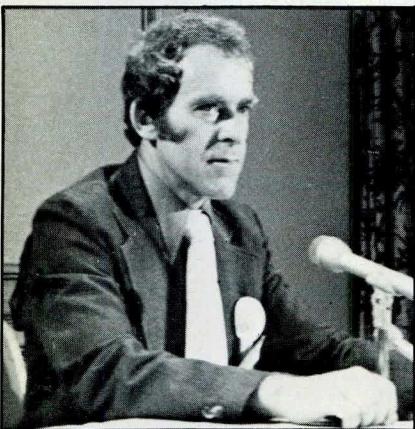
The COETF considered 1979 as another year of self growth in terms of understanding the administrative, financial and legal aspects associated with the operation of a charitable trust. The 1979 Annual Report of the Fund, soon to be released, will

indicate that it is well on the way to meeting its long-term financial goals.

National Defence

In October our representatives met with the Minister of National Defence to discuss the use of armed forces corps men in place of optometrists. In some cases it was felt the corps men were operating without adequate supervision or actually practising optometry without the legally recognized training to do so. The question of introducing optometrists into the military health care delivery system was examined as was the existing discriminatory policy of referring military patients to civilian ophthalmologists but not optometrists. The minister indicated his willingness to discuss these matters with departmental officials and is on record as being in favour of an internal policy of non-discrimination. The minister gave his assurance that he will be looking into this matter further and that a future meeting will be held.

National Council



Dr. George Edworthy, President of the National Council of Optometry

CAO continued in 1979 to bring together provincial representatives of each College of Optometry and Board of Examiners along with representatives of the University of Waterloo and the University of Montreal. In July the members met in Edmonton and unanimously agreed to proceed immediately with the incorporation of the National Council of Optometry. The decision of this meeting was the result of six years of effort by the CAO, provincial licensing authorities and optometric school representatives to

establish this organization.

The National Council of Optometry will facilitate the creation of a national accreditation procedure for all Canadian schools of optometry, and a national examination procedure for all Canadian optometry school graduates. The National Council will therefore be establishing a standard of qualifications in optometry that will make certificate holders acceptable to all participating provincial licensing bodies. CAO will continue to be an active member of this organization and to support its objectives.

National Advisory Committee on Vision Care Benefit Programs

Because the field of third party vision care contracts potentially involves the vast majority of optometrists, provincial associations have

developed, under the CAO organizational structure, the newly created National Advisory Committee on Vision Care Benefit Programs. This Committee is now considering the manner in which optometrists will participate in any non-governmental vision care benefit program offered to the Canadian public. CAO, as the national co-ordinating agency of optometric programs, is providing full administrative support to the work of the Committee in order to assure the future attainment of provincial association objectives. You can look forward to receiving a full report on the Committee's 1980 program in future editions of the C.J.O.

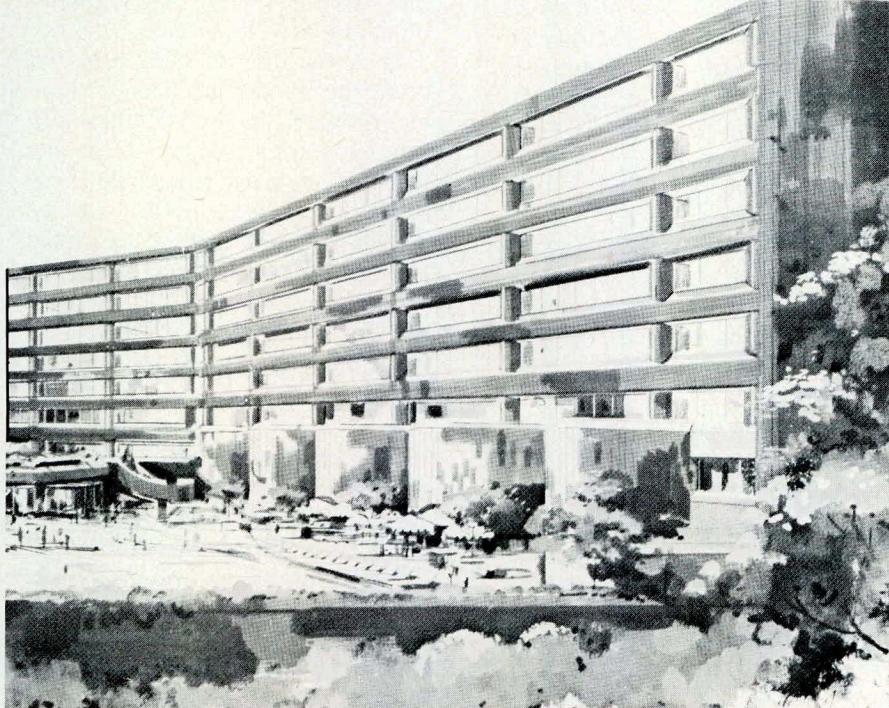
Interaction '79

Our annual national policy planning meeting Interaction '79 brought together 45 provincial leaders from across Canada. The two-day meeting successfully reviewed

New Academic Facilities

CAO negotiations for the creation of a third school of optometry in western Canada focused in 1979 on the province of Alberta. The New Academic Facilities Committee, under chairmanship of Dr. Ken Armstrong, joined with the Alberta Optometric Association in focusing on the University of Calgary as a future home of the school. In addition to several meetings with university and governmental officials the

Committee and CAO's Public Information Office focused on developing a growing public awareness of the need for a new optometric educational facility. The Committee is now awaiting the results of a University of Calgary study on our school of optometry proposal that should indicate by mid-1980 the institution's interest in establishing a school of optometry.



and added to our current five year program of national objectives. Special consideration was given to the area of communication with M.O.S. President Dr. Harry Basman outlining the framework for an effective provincial consumer education program. The meeting also focused on optometric involvement in third party vision care programs with a consultant from the American Optometric Association providing expert advice on how to proceed in this complex area.

16th Biennial Congress

Our Edmonton Congress in July was a tremendous success owing to the tireless efforts of the group of Alberta optometrists and their spouses who devoted so much time in helping CAO organize and run the event. Over 230 optometrists attended, making this the greatest turnout of Canadian optometrists to date.

All tolled, there were almost 500 participants in the Congress which featured an extensive continuing education program, and a well-attended CAO General Business Meeting featuring speakers such as Dr. Alvin Levin, President of the American Optometric Association and Richard Fraser, Legal Counsel to the Alberta Optometric Associa-



tion. Reports from CAO Executive and administrative staff were given as well.

The Congress afforded the opportunity to hold other meetings vital to CAO business such as the National Council of Optometry, the Trust Fund, CAO Council, etc. There was a comprehensive program for spouses and children, who comprised 191 of those in attendance. Some 36 booths featured a comprehensive display of materials and equipment produced by ophthalmic manufacturers.

The social program was well planned for, with activity galore allowing

the whole family to take advantage of many of the entertaining cultural offerings Edmonton has to offer.

Other Meetings

During 1979 CAO representatives attended the following meetings: American Optometric Association Congress, New Brunswick Optometrical Society, Nova Scotia Optometrical Association, Alberta Optometric Association, (Dr. Roy Brown); Saskatchewan Optometric Association, Manitoba Optometric Society, British Columbia Optometric Association, (Dr. Jack Huber).

PUBLIC RELATIONS



with several radio interviews from interested stations. Major media such as Maclean's Magazine, Canadian Magazine, CTV's Canada A.M. and two CBC television shows were given interviews or information.

With all the warnings made it was unfortunate that the CAO nationwide eclipse eye damage survey still discovered 17 cases of eclipse retinopathy. These results were reported by Dr. Brown to newspaper, broadcast and wire service reporters during the Edmonton Congress in July.

Congress Publicity

A concerted effort was made to take advantage of the 1979 Congress in Edmonton to increase the public's awareness towards vision care. To this end, interviews were arranged for sixteen optometrists through CAO's Public Information Office. The Edmonton media responded whole-heartedly and carried stories on: occupational vision, eye-glass advice, sports vision, fluorescent lighting, National Council of Optometry, a complete eye examination, eye strain and computer



screens, children's vision, contact lenses, and vision screening. Several of these items were picked up nationally. Our major news conference was based on the need for a new school of optometry and received excellent coverage across the west when Dr. Brown and Drs. Campbell and Armstrong of Alberta discussed the growing shortage of optometrists.

The next step in CAO's program was to have Dr. Brown and Armstrong appear on the Ron Collister Radio Hot-Line show, which allowed them to further stress the need for a third school. They also discussed vision problems with listeners during the two hour morning show. Mr. Collister, also Editor of the Edmonton Sun, followed up with a strong newspaper editorial supporting the creation of a new school of optometry in Calgary.

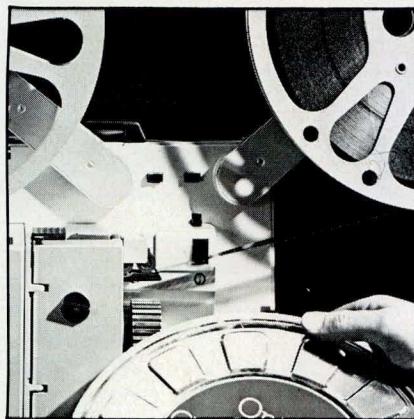
Finally news releases publicizing the election of Jack Huber as CAO President and the awarding of the President's award to William Lyle were timed to coincide with the Congress dates.

Television Films and Pamphlets

Distribution of our 60 and 30 second television public service announcements continued in 1979 on an "as-needed" basis with several dozen being ordered to replace worn out supplies. Generally speaking it is estimated that the free-time announcements have brought hundreds of thousands of dollars of prime-time information on vision care to Canadians. Manitoba's Public Information office has recorded over \$100,000 in air time and one Montreal station alone aired the P.S.A.'s for the equivalent of \$75,000 worth of commercial time. In 1979 \$4,480 was approved by Council to edit our 60 second films for use as 30 second P.S.A.'s in 1980,

thus offering stations a variation on our current theme.

Several thousand CAO pamphlets were mailed to the public, teachers, nurses and students during the year. Steps were taken in 1979 to update and renew our supply of pamphlets for 1980 with new material being aimed at parents, teachers, older adults, and contact lens wearers.



News Releases

During the year CAO succeeded in highlighting the importance of good optometric vision care through a series of news releases and interviews. President Brown spoke to a Canadian Press wire service reporter in Ottawa in February which led to three vision care stories being sent to media across the nation.

CAO's 1978 children's vision news release continued to receive attention as it appeared in the 100,000 circulation Canadian Consumer magazine, and several months later it appeared again in the Australian consumer magazine. In the fall of 1979 our children's vision release was circulated to all provincial optometric associations for use locally with radio spot announcements. In addition it went to all 14 publications of the 220,000 Canadian Teachers' Federation, along with photos of President Huber, who is quoted in the national release. A free pamphlet on vision problems was offered in this release and the requests for material are again heavy this year.

The election of Vice-President Hervé Landry and Treasurer Reid MacDuff was publicized in New Brunswick, Nova Scotia and Newfoundland.

A news release schedule involving all provincial optometric associations was formulated for 1980 in

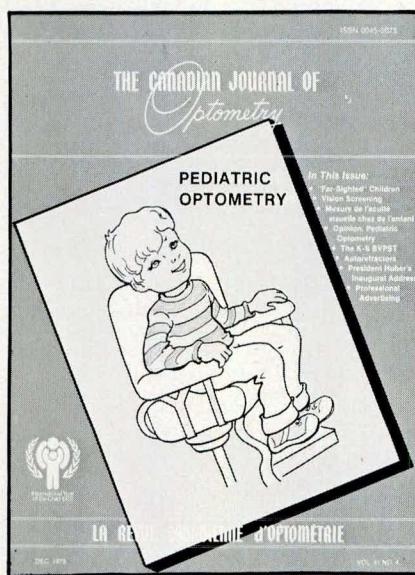
November of 1979. The first release on vision and smoking was sent out in December for use during Non-Smoking Week, January 20-26.

Public Contact

Four optometrists represented CAO and the Quebec Association at the 700 delegate Canada Safety Council Conference in Quebec City in September of 1979. Three of them addressed the Traffic Safety Division Seminar on Vision and Driving while the fourth served as moderator. Two optometrists represented the profession at the Quebec Association for Children with Learning Disabilities Conference.

CAO assistance also went to Ottawa and Toronto optometrists in several health-related public exhibitions. During the year hundreds of calls from the public were fielded by CAO staff in Ottawa.

In addition, a special Public Relations seminar, chaired by CAO's Public Information Co-ordinator, was held during the Edmonton Congress to bring together provincial P.R. representatives to discuss techniques and co-ordinate activities.



Canadian Journal of Optometry

Many improvements were added to the CJO in 1979 and advertising revenue tripled. Several theme issues were realized including contact lenses, pediatric vision and a Congress wrap-up. The Journal continues to operate on a break-even basis while continually striving to improve its content. Its use as a pub-

lic relations vehicle is evident when one realizes it is sent to all ministers of health in Canada and is often given to journalists, administrators, other health professionals and government officials. Our co-production with the Canadian Journal of Public Health on vision care has been sent to members of the provincial legislature by the B.C. Optometric Association and is to be sent to CNIB regional bureaux in 1980.

Canadian Public Health Association

As part of our on-going public relations program, liaison with CPHA was continued in 1979. This included



RAPPORT ANNUEL DE L'ACO POUR 1979¹

Sur le plan administratif, l'ACO est structurée selon le modèle d'une fédération des dix associations provinciales d'optométrie du Canada. En vertu de son affiliation à son association provinciale et de l'appui qu'il lui accorde, l'optométriste praticien peut aussi s'affilier à titre individuel à l'association nationale.

Les programmes de l'association nationale visent à assurer par une voix collective que les conditions qui régissent la pratique de votre profession ne seront pas assujetties à des changements arbitraires causés par des influences venant de l'extérieur. L'ACO cherche continuellement à améliorer tous les aspects des soins de première ligne offerts par la profession par la réalisation des objectifs d'organisation suivants:

1. Agir comme représentant reconnu des optométristes canadiens dans les domaines d'activité relevant de la juridiction fédérale.
2. Coordonner les activités de chaque association provinciale, afin de parvenir à une entente entre les provinces sur l'avenir de l'optométrie.
3. Encourager les relations entre les professionnels des diverses pro-

¹ Rédigé par Donald Schaefer, directeur exécutif de l'ACO, et Tom Little, coordonnateur des relations publiques à l'ACO.

mission de l'ACO pour 1979. Nous sommes heureux de faire état de la participation de l'ACO à l'ensemble des réunions et séances de travail de l'Assemblée générale de l'ACO et de l'Assemblée générale de l'ACO pour 1979. Nous sommes également heureux de faire état de la participation de l'ACO à l'ensemble des réunions et séances de travail de l'Assemblée générale de l'ACO et de l'Assemblée générale de l'ACO pour 1979.

Finances

We regret that our 1979 audited statement was, at press time, still being undertaken by our auditors. We will therefore be publishing a summary report for your consideration in the next issue of the Journal.

Summary

The council and administrative staff of the Canadian Association of Optometrists regard 1979 as another

year of positive self-development for the profession and for CAO. We thank each of you, the members of your executive boards, and the administrative staff of your provincial associations for the financial and program support in 1979. We will continue in 1980 to strengthen our organizational ability to deal with the range of complex and challenging issues that will be brought before us. We thank you for your interest in this report and welcome any questions or comments you may wish to make.

fessions de santé.

4. Identifier les besoins en main d'œuvre du secteur de l'optométrie et y répondre.
5. Sensibiliser davantage le grand public et le gouvernement à la nécessité d'accéder aux services qu'offrent les optométristes.
6. Chercher continuellement à parfaire la science de l'optométrie et à améliorer la qualité des soins ophtalmiques offerts aux Canadiens.
7. Encourager les membres à parfaire leurs connaissances par l'éducation permanente.
8. Encourager les optométristes à participer activement aux organisations qui se dévouent à promouvoir l'hygiène publique et la protection de la vue.

Depuis 32 ans, l'Association canadienne des optométristes oeuvre en complément de votre association provinciale d'optométrie. Ce rapport annuel résume les activités que nous avons entreprises, en réponse aux nombreux défis rencontrés en 1979. Nous estimons qu'il est très important que chacun d'entre vous ait l'occasion, à titre de membre de l'ACO, de se familiariser avec les activités entreprises par votre association. Nous sommes persuadés que vous saurez apprécier le fait que cette association active et bien administrée travaille dans votre intérêt.

Conseil de l'ACO

Lors de la réunion du Conseil de l'ACO tenue à Ottawa du 9 au 11 octobre dernier, les conseillers ont choisi les membres de l'exécutif qui occuperont leurs postes d'octobre 1979 à octobre 1980. M. Jack Huber de Regina occupe la présidence. M. Roy Brown, de Virden au Manitoba, occupe de poste de président sortant et de conseiller pour le Manitoba. M. Hervé Landry, de Moncton, a été élu vice-président et M. Reid MacDuff, de Gander, Terre-Neuve, occupe le poste de trésorier. M. Don Cleal, de Lloydminster, occupera le poste de conseiller pour la Saskatchewan pour la période durant laquelle M. Huber sera président. M. Ralph Rosere, de Dartmouth, représente la Nouvelle-Ecosse, poste occupé auparavant par M. Garson Lecker. M. Jim McQueen, de Bran-

don au Manitoba, se retire lui aussi du Conseil. Le restant des membres sont: C-B., M. Norm Armstrong; Alberta, M. Richard Watts; Ontario, M. Roland des Groseilliers; Québec, M. Jean-Marie Rodrique; Île du Prince Édouard, M. Greg Beer.

M. Huber a identifié certains projets de grande importance dont l'ACO s'occupera en priorité au cours de son mandat:

1. Créer une troisième école d'optométrie.
2. Atteindre les objectifs du Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation.
3. Elargir la portée de nos programmes d'éducation des consommateurs.
4. Sensibiliser davantage les membres aux programmes de l'ACO.
5. Aider la croissance politique de l'optométrie en participant de plus en plus aux activités de l'optométrie à l'échelle internationale.

Ministre de la Santé

En octobre dernier, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social rencontrait les représentants de l'ACO afin de discuter de questions urgentes concernant la profession de l'optométrie. On a entre autres discuté:

- de la révision de l'état des négociations sur une nouvelle école d'optométrie dans l'ouest du Canada et de la disponibilité de fonds fédéraux;
- de la participation de l'ACO à l'enquête sur l'assurance-maladie présentement en cours sous la direction du juge en chef Emmett Hall;
- des déductions d'impôt pour l'éducation permanente sur les soins de santé;
- de l'admission de conseillers en optométrie au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social;
- de l'appui qui serait accordé à l'Institut national d'hygiène publique récemment proposé par le ministre, institut qui desservirait les fournisseurs et les consommateurs des services d'hygiène publique;
- et de la réponse de la Direction des Drogues à une initiative médicale visant à restreindre

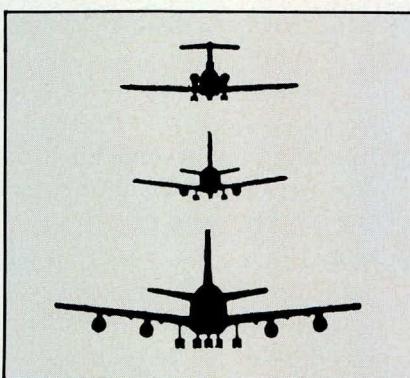
l'usage des drogues ophtalmiques, initiative à laquelle les optométristes se sont d'ailleurs opposés.

Le ministre a aimablement reçu la délégation et a indiqué que son ministère poursuivra les questions qui nécessitent une action gouvernementale.

Instruments médicaux

Au début de 1979, des fonctionnaires du Bureau des instruments médicaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous ont fait savoir que, à cause des restrictions budgétaires, ils ne pourront appuyer financièrement un fonds coordonné par l'ACO pour la création d'un système de signalisation des défectuosités dans les matériaux ophtalmiques. Par conséquent, les membres du comité de l'ACO sur les matériaux ophtalmiques n'a pu se réunir tel que prévu en 1979 pour mettre sur pied le programme proposé de signalisation des problèmes liés au port de lentilles cornéennes, à l'utilisation des solutions et aux étuis. Les représentants du Bureau des instruments médicaux nous ont assurés qu'ils sont toujours grandement intéressés à reprendre les activités projetées dès que les fonds seront disponibles.

L'aviation civile



Nous avons le plaisir d'annoncer que, à la suite de discussions avec la Division des services médicaux de l'aviation civile du ministère fédéral des Transports, un accord a été conclu en vertu duquel certaines lettres adressées aux pilotes qui ont besoin de subir un examen de la vue contiendront désormais une mention leur suggérant de s'adresser à un optométriste ou un ophtalmologue. Les agents médicaux régionaux dans leurs lettres aux postulants ayant be-

soin d'exams de la vue leur précisent également de s'adresser à un optométriste ou un ophtalmologue, plutôt qu'à ce dernier seulement, comme c'était la coutume auparavant.

Commission sur les pratiques restrictives du commerce

La Commission sur les pratiques restrictives du commerce du ministère de la Consommation et des Corporations a publié au début de 1979 son rapport tant attendu sur l'industrie ophtalmique au Canada. La Commission a tenu ses audiences d'un océan à l'autre en 1975 et 1976. La majorité de la communauté ophtalmique y compris l'ACO, y a fait des dépositions. Le rapport de 296 pages recommande la formulation de normes nationales minima sur la qualité des lunettes et des lentilles cornéennes, l'introduction de la publicité sur le prix des articles de lunetterie, et la nomination de représentants des consommateurs aux conseils de réglementation de l'optométrie et de l'ophtalmologie. Dans sa recommandation principale, la Commission demandait au gouvernement de prendre l'initiative d'obliger Imperial Optical à se défaire de certains de ses avoirs afin de réduire son impact sur la mise en marché des produits de lunetterie.

Parmi les autres recommandations de la Commission, on note:

- plutôt que de manœuvrer leurs patients vers des points de vente précis, les optométristes et les ophtalmologues qui examinent la vue de leurs patients devraient s'assurer que ces derniers sont conscients du fait qu'ils peuvent faire exécuter leur ordonnance à n'importe quel endroit;
- on ne devrait fournir des lentilles cornéennes au patient que lorsque l'ordonnance l'exige ou le permet implicitement;
- les ajusteurs de lentilles cornéennes devraient recevoir une formation adéquate ainsi qu'un permis pour éviter que des patients reçoivent des lentilles mal ajustées.

L'ACO continue à surveiller les répercussions de ce rapport. De plus, depuis sa publication, le ministre de la Consommation et des Corporations lui a apporté une attention toute particulière.

Direction des drogues

Vers la fin de 1977, l'ACO a entamé des discussions avec la Direction des Drogues du ministère de la Santé et du Bien-être social portant sur la pertinence des restrictions imposées quant à l'usage des drogues pour diagnostic et traitement ophthalmique en vertu de l'Annexe F des Règlements sur les aliments et drogues. La Société canadienne d'ophtalmologie fut la première à préconiser la nécessité d'imposer des restrictions. En réponse aux aspects peu appropriés de la position des médecins, l'ACO a mis sur pied un comité consultatif qui a préparé un mémoire à ce sujet en mars 1978.

Depuis la présentation de notre mémoire, la Direction des Drogues étudie la question. Vers la fin de 1979, elle nous a fait parvenir une brève déclaration selon laquelle la demande de la Société canadienne d'ophtalmologie visant l'annexion des drogues ophthalmiques était rejetée. L'ACO accepte le bien-fondé de cette décision mais, en 1980, elle s'attend à recevoir une déclaration plus complète à ce sujet.

Revue des services de santé

L'ACO a travaillé intensément à l'élaboration d'un mémoire à "l'Examen des services de santé — 1979" sous la direction du juge en chef Emmett Hall, puisqu'elle est d'avis qu'il faudrait préciser davantage la place que doit occuper l'optométrie dans le système canadien de services de soins de la vue. La Loi sur les soins médicaux de 1971 a entraîné des modifications au Canada, tant au sein de la profession qu'au chapitre de la prestation de services de soins de la vue. Certains principes ayant trait à la possibilité raisonnable de bénéficier des services assurés, à la couverture universelle, à la transférabilité et à la compensation raisonnable ne sont pas respectés et l'optométrie se doit d'en critiquer les abus de façon détaillée.

De même, on enfreint certains des objectifs de la Charte de santé des Canadiens proposée par la première Commission Hall, en 1964. On enfreint par exemple les principes d'un système qui "utilise de la façon la plus efficace les ressources de santé de la nation... financé sous

forme d'assurances par paiement anticipé..." et comptant sur la participation de "professions libres qui se gouvernent elles-mêmes." L'ACO réunira donc les préoccupations de la profession pour les présenter à cet organisme national au début de 1980; sa présentation sera fondée sur les recherches et les rapports de 1979.

Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation



L'ACO a le plaisir d'annoncer que le programme de collecte de fonds pour le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation accuse toujours de réels progrès. Le Fonds fut établi en 1977 pour réunir des sommes afin de satisfaire aux besoins en main d'œuvre, d'entreprendre des travaux de recherche, d'offrir des bourses ainsi que des subventions pour moderniser les écoles déjà en place, et d'établir un programme d'éducation permanente. Le Bureau national des commissaires et les présidents des campagnes provinciales ont consacré des efforts vigoureux aux activités locales du Fonds de fiducie.

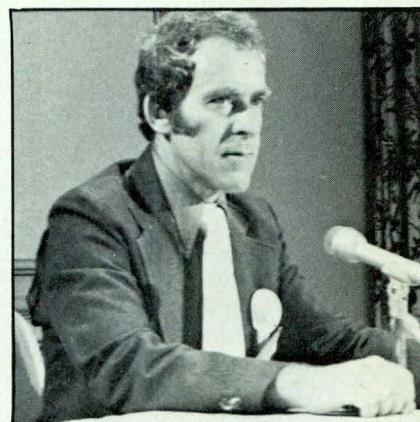
En 1979, le Fonds a connu une période de croissance en ce qui concerne la compréhension des aspects administratifs, financiers et légaux de la gestion d'un fonds établi pour des fins charitables. Le rapport annuel de 1979 du Fonds, qui sera bientôt publié, indique que les objectifs à long terme qui avaient été fixés seront bientôt atteints.

Défense nationale

En octobre dernier, nos représentants se sont réunis avec le ministre de la Défense nationale afin de discuter de la question des militaires qui font le travail des optométristes. Nous étions d'avis que, dans certains cas, les militaires accomplis-

sant leur travail n'étaient pas suffisamment supervisés ou pratiquaient l'optométrie sans avoir reçu la formation nécessaire et approuvée par la loi. Nous avons étudié la possibilité d'intégrer des optométristes au système de soins de santé dans le milieu militaire, et nous avons discuté de la discrimination que représente la pratique courante d'adresser des patients militaires aux ophtalmologistes civils mais non au optométristes civils. Le ministre s'est dit prêt à discuter de ces questions avec les administrateurs du ministère et s'est prononcé formellement en faveur d'une politique interne de non-discrimination. Il nous a de plus assurés qu'il étudierait la question plus à fond et que d'autres réunions suivraient.

Conseil national d'optométrie



M. George Edworthy, Présidente du Conseil national d'optométrie

En 1979, l'ACO a continué la pratique de réunir les représentants provinciaux des deux ordres d'optométrie et de chaque conseil de certification ainsi que les représentants de l'Université de Waterloo et de l'Université de Montréal. En juillet, les membres de sont réunis à Edmonton et ont accepté à l'unanimité de procéder immédiatement à la constitution légale du Conseil national d'optométrie. La décision d'établir cette organisation, prise à cette réunion, est le fruit de six années de travail de la part de l'ACO, des autorités provinciales de certification et des représentants des écoles d'optométrie.

Grâce au Conseil national d'optométrie, il sera plus facile de mettre sur pied un procédé d'accréditation normalisé pour toutes les écoles canadiennes

d'optométrie, de normaliser à l'échelle nationale les examens pour les diplômés de toutes les écoles canadienne d'optométrie et d'établir des normes dans le domaine de l'optométrie afin que tous ceux qui ont les compétences requises soient acceptés par les organisations provinciales de certification participantes. L'ACO continuera, à titre de membre, à participer activement à cet organisme et à appuyer ses objectifs.

Comité national de consultation sur les programmes d'indemnités de soins de la vue

Puisque la question des contrats à une tierce partie pour la prestation des soins de santé pourrait affecter la vaste majorité des optométristes, les organismes provinciaux viennent récemment de créer le Comité national de consultation sur les programmes d'indemnités de soins de la vue, sous la tutelle de l'ACO. Le Comité étudie présentement de quelle façon les optométristes participeront aux programmes privés de soins de la vue auxquels contribuent une tierce partie. A titre d'organisme national de coordination des programmes d'optométrie, l'ACO met ses services administratifs à la disposition du Comité afin d'assurer que les objectifs des associations provinciales sont atteints. L'un des prochains numéros de la Revue canadienne d'optométrie

comprendra un rapport exhaustif du programme du Comité en 1980.

Interaction '79

Quarante-cinq dirigeants provinciaux de tous les coins du pays se sont réunis lors d'Interaction '79, notre rencontre nationale annuelle afin de mieux planifier nos politiques. Au cours de cette réunion de deux jours, les participants ont réussi à passer en revue notre programme quinquennal actuel d'objectifs nationaux et à y ajouter des éléments. On a porté une attention particulière au domaine des communications et M. Harry Basman a tracé les grandes lignes d'un programme provincial d'éducation du public. Les participants se sont aussi penchés sur la question de la participation des optométristes aux programmes de soins de la vue subventionnés par une tierce partie et des experts de l'American Optometric Association ont offert leurs conseils sur la façon de procéder dans ce domaine complexe.

16^e Congrès biennal

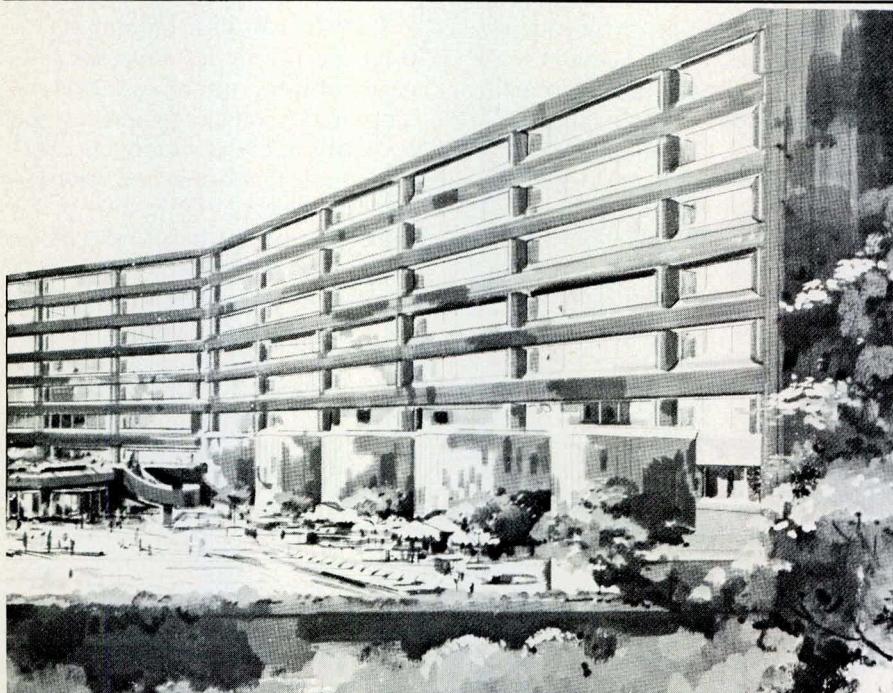
Notre Congrès à Edmonton en juillet dernier connut un énorme succès, et ce, grâce au travail inlassable des optométristes de l'Alberta et de leurs épouses qui ont consacré une si large partie de leur temps à aider l'ACO à organiser et à diriger la réunion. Plus de 230 optométristes ont participé au Congrès: le plus

grand nombre d'optométriste canadiens jamais réunis à un Congrès de l'ACO.

Au total, près de 500 personnes ont participé à ce Congrès. L'ordre du jour comprenait un programme complet d'éducation permanente, ainsi qu'une réunion sur les affaires courantes de l'ACO. Cette réunion a d'ailleurs rassemblé un grand nombre de participants et de conférenciers invités tels M. Alvin Levin, président de l'American Optometric Association, et M. Richard Fraser, conseiller juridique de l'Association d'optométrie de l'Alberta. On a aussi soumis les rapports du personnel de direction et de l'administration de l'ACO.

Au cours du Congrès, nous avons eu l'occasion d'organiser d'autres réunions d'importance vitale pour les affaires de l'ACO, telles celles du Conseil national d'optométrie, du Fonds de fiducie, du Conseil de l'ACO, etc. Nous avons organisé un programme complet pour les 191 épouses et enfants présents. Au Congrès, on comptait 36 kiosques montés par les manufacturiers de produits ophthalmiques qui offraient un éventail complet de matériel et d'équipement d'optométrie.

Le programme social était bien planifié et offrait une foule d'activités: toute la famille pouvait profiter des nombreuses activités culturelles offertes par la ville d'Edmonton.



Nouvelle école d'optométrie

Dans ses négociations portant sur la création d'une troisième école d'optométrie dans l'ouest du pays, l'ACO s'est concentrée en 1979, sur la province de l'Alberta. Sous la présidence de M. Ken Armstrong, le Comité d'étude sur la nouvelle école d'optométrie, avec le concours de l'association des optométristes de l'Alberta, a étudié la possibilité d'établir cette nouvelle école à l'Université de Calgary. En plus de participer à plusieurs réunions avec des dirigeants de l'université et du gouvernement, le Comité s'est aussi chargé de sensibiliser le public sur la nécessité de créer une troisième école d'optométrie. A l'heure actuelle, le Comité attend de recevoir les résultats d'une étude effectuée par l'Université de Calgary portant sur le projet. D'ici le milieu de 1980, on devrait savoir si l'université est intéressée à la nouvelle école.

RELATIONS PUBLIQUES

Eclipse du soleil

Notre programme de relations publiques a connu un excellent départ en 1979. Le Bureau des relations publiques de l'ACO et les associations provinciales ont travaillé de concert afin d'attirer l'attention du public sur les dangers d'une observation directe de l'éclipse du soleil du 26 février sans prendre les précautions nécessaires. L'ACO et l'association du Manitoba ont distribué plus de 125,000 dépliants et affiches, et plusieurs gouvernements provinciaux



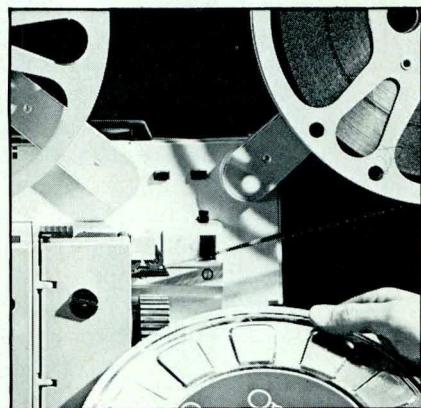
ont prêté leur concours. La Fédération canadienne des enseignants a distribué le communiqué de presse de l'ACO aux responsables de ses 14 publications et, lors d'une conférence de presse à Ottawa, le président de l'ACO, M. Roy Brown, a émis une mise en garde qui fut diffusée à l'échelle du pays. M. Brown fut aussi largement responsable de l'attention accordée à cette question par les média de sa province natale, le Manitoba.

L'ACO a assuré la distribution nationale de matériel audio-visuel et de messages publicitaires aux réseaux de télévision et aux postes de radio. De plus, nous avons accordé plusieurs entrevues à divers postes de radio. Nous avons aussi accordé des entrevues ou fourni des renseignements à des revues telles "Macleans" et "Canadian Magazine", à l'émission "Canada A.M." du réseau C.T.V. et à deux émissions du réseau anglais de Radio-Canada. L'A.P.O.Q. était responsable pour la plupart de notre matériel en français.

Malheureusement, en dépit de toutes ces mises en garde, l'enquête nationale menée par l'ACO sur les blessures aux yeux subies à la suite de l'éclipse du soleil a relevé 17 cas de rétinopathie. M. Brown a communiqué ces résultats aux reporters de la presse écrite, électronique et des services de dépêches lors du Congrès d'Edmonton en juillet dernier.

Messages télévisés et documentation

En 1979, l'ACO a continué à distribuer les messages d'intérêt public de 60 ou de 30 secondes pour la télévision selon les besoins; nous avons commandé plusieurs douzaines de films pour remplacer ceux en mauvais état. En général, on estime que le temps d'antenne donné gratuitement par les média électroniques représente des centaines de milliers de dollars. Les messages ainsi diffusés durant les heures de pointe portaient sur les soins de la vue et étaient destinés aux auditeurs canadiens. Le Bureau des relations publiques du Manitoba rapporte que le temps d'écoute consacré à notre message représente plus de \$100,000 et un poste de télévision de Montréal nous a gracieusement consacré plus de \$75,000 de son temps d'antenne. En 1979, le Conseil a approuvé l'allocation de \$4,480 pour le montage des messages de 30 secon-



des à partir de nos films de 60 secondes, afin d'offrir aux divers réseaux des variations sur notre thème actuel. Le résultat de ce montage sera diffusé cette année.

Cette année, l'ACO a fait parvenir plusieurs milliers de dépliants au public, aux enseignants, aux infirmières et aux étudiants. Nous

avons aussi pris des mesures pour mettre à jour et renouveler nos dépliants pour 1980 et, avec notre nouvelle documentation, nous visons à rejoindre les parents, les enseignants, les adultes plus âgés et les porteurs de lentilles cornéennes.

Communiqués de presse

Au cours de l'année, l'ACO a réussi à faire ressortir l'importance des soins de la vue dispensés par un optométriste, grâce à une série d'entrevues et de communiqués de presse. En février 1979, le président, M. Brown, a discuté avec un reporter du Service des dépêches de la Presse canadienne à Ottawa et, par la suite, trois reportages sur les soins de la vue furent distribués dans tout le pays.

Le communiqué de presse de l'ACO sur la vue chez les enfants, publié en 1978, a continué de susciter l'intérêt et il fut reproduit dans la revue "Canadian Consumer", tirée à 100,000 exemplaires. Il fut aussi reproduit dans une revue australienne sur la consommation. Au cours de l'automne 1979, nous avons distribué un communiqué sur la vue chez les enfants à toutes les associations provinciales d'optométrie pour compléter les informations contenues dans des annonces-éclairs diffusées à la radio. Nous avons aussi distribué le communiqué, accompagné d'une photo de M. Huber, qui est d'ailleurs cité dans le texte, aux 14 publications de la Fédération canadienne des enseignants, forte de 220,000 membres. Dans le communiqué, on offrait gratuitement un dépliant sur les troubles visuels et, cette année encore, il y eut une forte demande de documentation.

L'élection de M. Hervé Landry au poste de vice-président et de M. Reid MacDuff au poste de trésorier fut rendue publique dans les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de Terre-Neuve.

En novembre 1979, nous avons établi un programme de communiqués de presse pour 1980, auquel participeront toutes les associations provinciales. En décembre, nous avons distribué le premier communiqué; il portait sur la Semaine des non-fumeurs qui se tenait du 20 au 26 janvier.



Publicité sur le Congrès

Afin d'améliorer nos relations avec le public, nous nous sommes efforcés de saisir l'occasion qui nous était offerte par la tenue du Congrès de 1979 à Edmonton. A cette fin, le Bureau des relations publiques a organisé des entrevues avec 16 optométristes. Les média d'Edmonton ont participé avec cœur et ont publié des reportages portant entre autres sur la vue dans le milieu de travail, des conseils sur les lunettes, la vue et le sport, l'éclairage fluorescent, le Conseil national d'optométrie, l'examen complet de la vue, la fatigue des yeux et les écrans cathodiques, la vue chez les enfants, les lentilles cornéennes et le dépistage des troubles visuels. Plusieurs de ces reportages furent diffusés à l'échelle nationale.

La principale conférence de presse a porté sur la question de la nécessité d'établir une nouvelle école d'optométrie. Les média de l'Ouest canadien ont consacré d'excellents reportages à la pénurie grandissante d'optométristes, sujet abordé par M. Brown, M. Campbell et M. Armstrong.

La participation de M. Brown et M. Armstrong à l'émission de ligne ouverte animée par Ron Collister représentait l'étape suivante du programme de l'ACO. Ils ont su profiter de l'occasion pour souligner la nécessité d'une troisième école d'optométrie. Ils discutèrent ensuite des problèmes de la vue avec les auditeurs pendant deux heures. M. Collister, qui est aussi rédacteur en chef du Edmonton Sun, a ensuite publié un éditorial appuyant fortement la création d'une nouvelle école.

Enfin, nous avons fait en sorte que la date de publication des communiqués de presse sur l'élection de Jack Huber au poste de président de l'ACO et sur la remise du "Presi-

dent's Award" à William Lyle coïncident avec la tenue du Congrès.

Rapports avec le public

Quatre optométristes ont représenté l'ACO et l'A.P.O.Q. devant les 700 délégués présents à la conférence du Conseil canadien de la sécurité tenue à Québec en septembre 1979. Trois d'entre eux ont pris la parole lors de la présentation de la Section de la sécurité routière sur la vision et la conduite, tandis que le quatrième jouait le rôle de président d'assemblé. Notre profession fut représentée par deux optométristes lors de la Conférence de l'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage.

L'ACO a aussi prêté main forte aux optométristes d'Ottawa et de Toronto lors de plusieurs expositions publiques portant sur la santé. Au cours de l'année, le personnel de l'ACO à Ottawa reçoit des centaines d'appels du public.

En outre, lors du Congrès d'Edmonton, le coordonnateur des relations publiques a présidé un colloque spécial sur les relations publiques visant à réunir les représentants provinciaux des relations publiques afin de discuter de techniques et de coordonner les activités.

Association canadienne d'hygiène publique

En 1979, dans le cadre de notre programme continu de relations publiques, nous avons maintenu nos rapports avec l'Association canadienne d'hygiène publique. Nous avons soumis entre autres un résumé expliquant pourquoi l'Association devrait inviter un conférencier de l'ACO à sa réunion annuelle de 1980 et nous avons pris des dispositions pour le montage d'un kiosque d'information sur l'optométrie.

Autres réunions

En 1979, les représentants de l'ACO ont assisté aux réunions suivantes:

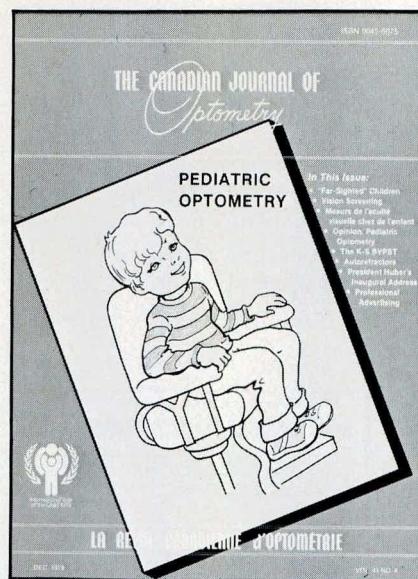
Congrès de l'American Optometric Association, (M. Roy Brown);

Saskatchewan Optometric Association, Manitoba Optometric Society, British Columbia Optometric Association, (M. Jack Huber);

New Brunswick Optometrical So-

cieté, Nova Scotia Optometrical Association, Alberta Optometric Association, (M. Roy Brown).

Revue canadienne d'optométrie



En 1979, nous avons apporté de nombreuses améliorations à la Revue canadienne d'optométrie et les revenus de publicité ont triplé. Nous avons consacré plusieurs numéros à des thèmes particuliers tels: les lentilles cornéennes, la vision chez l'enfant, et un résumé du Congrès. La Revue continue à montrer ni profit ni perte tout en cherchant toujours à améliorer son contenu. Il ressort nettement que la Revue est un outil de relations publiques, lorsqu'on considère que des exemplaires sont envoyés à tous les ministres de la santé du pays et sont souvent distribués aux journalistes, aux administrateurs, aux autres professionnels de la santé et aux fonctionnaires. L'association des optométristes de Colombie-Britannique a envoyé un exemplaire de notre numéro sur les soins visuels publié de concert avec la Revue canadienne de santé publique à tous les députés provinciaux et, en 1980, des exemplaires seront distribués à tous les bureaux régionaux de l'I.N.C.A.